

Prénom	Nom	Observations	Date de l'entrée
Dominique	LE MORZADEC	Après consultation de la proposition de la réduction du PPM soumis à l'ABF notamment le calvaire de l'ancien cimetière, il s'avère que ma maison ne fait plus partie de ce périmètre. J'ai deux questions : sera-t-il possible d'utiliser des ardoises pour recouvrir la partie haute des pignons? Quelle sera l'incidence sur les constructions futures du site de l'ex Minerve?	11/10/2019 10:04